

1

1. Manutention

1.1 Conditions de chantier

Alors qu'il appartient à l'entreprise de pose de s'assurer du bon état des matériaux livrés sur le chantier et ce, depuis la livraison jusqu'à la conclusion du chantier, ces conseils pourront également être utiles aux prescripteurs afin de connaître les conditions à observer pour obtenir les meilleurs résultats.

1.2 Stockage sur chantier

Le stockage sur le chantier et la manipulation des dalles et panneaux sont normalement assurés par l'entreprise de pose. Celle-ci doit s'assurer que les matériaux sont bien stockés à plat -pour la fibre minérale- et sur chants -pour le métal-, et isolés du sol dans des locaux à l'abri de l'humidité et des intempéries.

Les produits doivent être manipulés avec soin. L'emballage sous film plastique n'est pas imperméable. Puisqu'un carton peut subir de nombreuses manipulations depuis la fabrication jusqu'à la pose, une manipulation peu soignée (comme faire rouler un carton ou le poser sur un chant) peut endommager les produits. Hormis les dalles métalliques -qui doivent être stockées sur chants (voir ci-après)-, les dalles minérales doivent être stockées à plat et empilées face contre face. Aucun objet lourd ne doit être posé sur les cartons.

Les dalles métalliques sont fournies dans des emballages en carton, qui peuvent également être empilés sur des palettes et maintenus par un film plastique. Nous recommandons de manipuler les cartons avec le plus grand soin, les dimensions et le poids des emballages variant selon les produits. Si nécessaire, il faudra qu'au moins deux personnes participent au déplacement d'un carton. Idéalement, les cartons doivent être entreposés dans un espace propre et sec, avec les dalles reposant impérativement sur chants. On peut empiler les cartons jusqu'à un maximum de quatre.

La manipulation des cartons doit être effectuée avec la plus grande attention et dans le respect des normes de sécurité sur le travail. Nous recommandons d'évaluer soigneusement tout risque pouvant découler de ce type de manipulation et, si nécessaire, d'avoir recours à des moyens mécaniques.

